

Comptes annuels 2018

La Fonda

53 boulevard de Charonne - 75011 Paris

Tél. 01 45 49 06 58

Mail : fonda@fonda.asso.fr

www.fonda.asso.fr

avril 2019



Expertise comptable & Commissariat aux comptes

Arnaud BERNARD - Marion BOLZE - Adrien MOLEND - Damien VALLEE

www.slgexpertise.fr - accueil@slgexpertise.fr

FONDA

**Siège social : 53 Boulevard de Charonne
75011 PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association FONDA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association FONDA à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la reconnaissance des produits.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association FONDA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 25 mars 2019
Le Commissaire aux comptes
SLG EXPERTISE représenté par
Marion BOLZE





Expertise comptable & Commissariat aux comptes
Arnaud BERNARD - Marion BOLZE - Adrien MOLEND - Damien VALLEE
www.slgexpertise.fr - accueil@slgexpertise.fr

FONDA

**Siège social : 53 Boulevard de Charonne
75011 PARIS**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ORGANE DELIBERANT RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à PARIS, le 25 mars 2019
Le Commissaire aux comptes
SLG EXPERTISE, représenté par

Marion BOLZE

RAPPORT DU TRESORIER

Exercice 2018

Préambule

La gestion financière de notre association a, comme les années précédentes, fait l'objet d'un suivi constant par les membres du bureau et l'équipe permanente.

Notre expert-comptable a établi à notre demande une situation intermédiaire au 30 Juin 2018, puis le compte final de l'exercice 2018.

Malgré des vacances de postes, le travail de l'équipe pour réduire et stabiliser nos charges fixes, le renouvellement de soutiens structurants, l'appui de nouveaux partenaires, nous présenterons cette année un déficit d'environ 45 k€.

L'année 2018 a été marquée par une trésorerie extrêmement tendue, les délais d'instruction et de paiement ayant été particulièrement longs. Au cœur de l'été, il a été envisagé de recourir à l'emprunt pour faire face à ces difficultés, mais la faisabilité n'a pas été validée par nos interlocuteurs (France active et Crédit coopératif).

Conscient de la précarité de notre modèle économique, le bureau de la Fonda a mobilisé diverses expertises pour penser son renouvellement et sa stabilisation.

Une « task force » composée d'administrateurs et de salariés s'est donc réunie à plusieurs reprises pour identifier les fragilités et les leviers pour les dépasser. L'ADASI a conduit gracieusement un accompagnement de type diagnostic, permettant de tracer les contours de notre futur modèle économique et de poser des jalons pour l'atteindre (voir annexes). Dans le prolongement de cette mission « pro bono », un administrateur s'est mobilisé avec une bénévole pour travailler sur « la proposition de valeur » de la Fonda, en la situant par rapport à d'autres organismes comparables (voir annexes).

Discutée et validée par le CA, la stratégie économique de la Fonda est maintenant un peu plus claire ; le défi qui reste devant nous va être de la déployer, en mobilisant les forces vives de la Fonda, tout en conduisant son programme de travail. Toutes les bonnes volontés sont donc les bienvenues.

Ceci exposé, il me revient, en qualité de trésorière, de vous présenter les comptes clos au 31 décembre 2018.

Le compte de résultat

La situation au 31/12/2018 fait apparaître un **déficit d'exploitation de 44 877 €**.

Les produits

Le total des produits au 31 décembre 2018 est de 524 132 € (contre 690 969 € en 2017).

Il faut se rappeler qu'en 2017, le total des produits était particulièrement haut, du fait de la reprise de fonds dédiés à hauteur de 204 500 € (fonds perçus en 2016 pour des projets menés 2017). Sans cette reprise exceptionnelle, le total des produits se serait situé autour de 484 600 €.

Par conséquent, moins qu'une diminution des produits, c'est plutôt le retour à une situation normale qui caractérise l'exercice.

Le total des produits est constitué de :

- 520 653 € de produits d'exploitation
- 264 € de produits financiers
- 3 479 € de produits exceptionnels (reprise de la subvention pour investissement d'APPOS)

La production vendue

La production vendue est relativement stable. Elle s'élève à 23 322 € (contre 29 885 € en 2017).

Elle est un peu moins élevée qu'en 2017, principalement du fait du changement de tarif proposé pour les abonnements comme les ventes au numéro de la Tribune Fonda. De fait, nous avons enregistré en 2018 une centaine d'abonnés en plus qu'en 2016, et vendu deux fois plus de revue au n° : si la tendance se poursuit, on peut escompter rééquilibrer l'an prochain.

La diminution des ventes de jeux et la disparition des recettes publicitaires sont partiellement compensées par la billetterie générée à l'occasion de l'université Faire ensemble 2030 (plus de 5 000 € de recettes).

Les cotisations des membres et contributions des partenaires associés

Ce poste est en légère baisse par rapport à 2017. Il s'élève à 66 530 € (contre 67 222 € en 2017). Cette baisse est principalement due à la diminution des cotisations des membres (personnes physiques).

Pour information, **la production vendue et les cotisations, représentent ensemble 18 % du total des produits.**

Les subventions publiques

Le montant global des subventions publiques est reparti à la hausse de 60 k€ environ. Elles s'élèvent à 191 250 € (contre 131 827 € en 2017). Cette hausse s'explique par l'arrivée de trois nouveaux partenaires publics :

- le **Fonds social européen**, qui soutient les expérimentations « ESS et création de valeur » menées avec les Centres sociaux (environ 76 000 € dont 23 000 € affectés à l'exercice)
- la **CAF 76**, qui elle aussi soutient les expérimentations « ESS et création de valeur » menées avec les Centres sociaux (40 000 €, dont 10 000 € affectés à l'exercice)
- Le **Ministère de la culture**, qui soutient le Tribune Fonda, sa version imprimée et aussi le service de presse en ligne (11 636 € entièrement affectés à l'exercice)

La subvention de la **Région Ile de France** (Emploi-Tremplin) est en baisse de 7750 € par rapport à 2017, car la fin de la convention pluriannuelle est intervenue fin mars 2017.

La subvention du **HCESS** a diminué de 5000 € par rapport à ce que nous accordait la DIESS en 2017.

En revanche les dotations de l'**INJEP** (10 000 €), de la **Mairie de Paris** (12 000 €) et de la **Direction de la Jeunesse Education Populaire et Vie associative** (50 000 €) sont stables par rapport à 2017.

Pour information, en 2018, les **subventions publiques représentent 36 % du total des produits.**

Les subventions privées

Les subventions privées sont stables par rapport à 2017. Elles s'élèvent à 96 000 € (contre 95 000 € en 2017)

La subvention de la **Caisse de Dépôts et Consignations**, comme celle de **Chorum**, sont stables (60 000 € et 20 000 € respectivement). A noter, Chorum, qui a changé de direction, ne prolongera son soutien en 2019.

Enfin, nous avons nouvelle subvention de 16 000 € de la **Fédération des centres sociaux** pour les expérimentations « ESS et création de valeur » menées avec les Centres sociaux.

Les autres produits

Le total des autres produits comprend principalement le mécénat et les souscriptions aux études. Il est en baisse. Il s'élève à 141 646 € (contre 148 016 € en 2017), car nous avons perçu (et nécessité) moins de souscriptions.

La dotation de la **Macif** (40 000 €) est en hausse de 6 000 € par rapport à 2017.

La dotation de la **Fondation SNCF** (5000 €) est en baisse de 45 000 € par rapport à 2017.

La dotation de la **Fondation du Crédit coopératif** (35 000 €) est en hausse de 5 000 € par rapport à 2017.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux mécènes :

- La **Fondation de France**, qui a apporté un soutien de 28 250 € à l'expérimentation « ESS et création de valeur » menée avec Territoires zéro chômeurs de longue durée à Paris.

- la **Fondation la France s'engage**, qui a apporté un soutien de 20 000 € au programme Faire ensemble 2030. Elle a par ailleurs financé la conception de l'infographie tirée des résultats de l'étude « Bénévolat en France en 2017 »

- le groupe **DomPlus**, qui a apporté un soutien de 10 000 € au cycle de rencontres-débat Fond'après.

Pour information, subvention privées et mécénat représentent ensemble 237 646 € soit **45 % du total des produits**.

Les reports de ressources

Pas de report de ressources en 2018.

Les transferts de charges

Les transferts de charges sont en baisse. Ils s'élèvent à 1 640 € (contre 12 000 € en 2017). Ils correspondent à la refacturation au CRA de l'essentiel des synthèses de l'étude « Bénévolat en France en 2017 » imprimées.

NB : les refacturations de frais de déplacement ont été reclassés en « autres produits ».

Les produits financiers

Les produits financiers sont en baisse. Ils s'élèvent à 264 € (contre 637 € en 2017). Ils correspondent principalement aux intérêts perçus sur les livrets d'épargne (Livret A et Livret associatif détenus au Crédit coopératif). La trésorerie ne nous a pas permis cette année de faire fructifier notre épargne.

Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont en hausse. Ils s'élèvent à 3 479 € (contre 1882 € en 2017), et correspondent à une reprise sur subvention pour investissement d'APPOS et à un abandon de frais équivalent à un don.

Les charges

Le total des charges d'exploitation au 31 décembre 2017 est de 569 009 € (contre 671 695 € en 2017, soit une diminution de plus de 100 000 €)

Les achats et autres services extérieurs

Le total des achats et autres services extérieurs est en forte diminution. Il se porte à 140 706 € (contre 297 828 € en 2017).

Cette diminution est principalement due au fait que nous n'avons pas, comme en 2017 eu recours aux services de l'Institut de sondage CSA pour mener les 5000 entretiens en face-à-face rendus nécessaires par l'étude sur le bénévolat.

Pour information, ce poste représente **25 % du total des charges**.

Les impôts, taxe et versements assimilés

Ce poste est stable. Il se porte à 9 727 € (contre 9 949 € en 2017), car la masse salariale l'est également.

Les salaires, traitements et charges sociales

Ce poste est stable. Il s'élève à 357 425 € (contre 352 454 € en 2017). En janvier 2018, Brigitte Morin a pris sa retraite. En avril 2018, Grégoire Barbot a bénéficié à sa demande d'une rupture conventionnelle. En juin 2017, Alexei Tabet a été embauché en CDD, converti ensuite en CDI, pour mener les expérimentations « ESS et création de valeur » conduites avec TZC et les Centres sociaux. En octobre 2018, Elise Naccarato a été embauchée en CDD pour 6 mois dans le cadre du dispositif On Purpose en octobre 2018. En définitive, la stabilité de ce poste de charges est due à la vacance de certains postes pendant quelques mois, mais il faut s'attendre à une masse salariale supérieure l'an prochain.

Pour information, ce poste représente **63 % du total des charges**.

Les dotations aux amortissements et provisions

Ce poste est en augmentation. Il se porte à 14 811 € (contre 6 982 € en 2017). Cette augmentation est due à la mise en ligne de notre nouveau site internet en mars 2018. Nous n'avons pas fait de provisions pour Indemnités de fin de carrière cette année, le montant maximal à verser au départ de Florence Grelet étant atteint.

Les autres charges

Les autres charges ont légèrement augmenté. Elles s'élèvent à 5340 € (contre 4337 € en 2017). Elles comprennent les cotisations versées à différentes organisations (Le Mouvement associatif, Passerelles et Compétences, l'Avisé, ALLISS, le CNEA, le Fonjep, France Bénévolat, le Pacte Civique, ...), ainsi que les licences informatiques (Sage/ciel compta, Adobe, Wisembly...).

Les engagements à réaliser sur subvention (ou fonds dédiés)

Les fonds dédiés pour 2019 et 2020 se portent à 41 000 €.

Les financements de la fédération des Centres sociaux (FCSF) et de la CAF 76 pour conduire les expérimentations « ESS et création de valeur » avec les centres sociaux ont été partiellement affectés à l'exercice (conventions portant sur 2018-2020).

Le bilan

Son total net est en diminution. Au 31 décembre 2018, il s'établit à 183 410 € (contre 220 310 € en 2017).

L'actif

L'actif comprend tous les biens et droits que possède la Fonda. Il distingue :

- l'actif immobilisé (matériel, site internet, etc.)
- l'actif circulant (stocks, créances, solde bancaire créditeur, etc.).

La valeur nette de l'actif immobilisé s'élève à 47 025 € (contre 30 870 € en 2017).

La valeur nette de l'actif réalisable et circulant s'élève à 136 385 € (contre 189 440 € en 2017). Elle est principalement constituée de créances (produits à percevoir) et d'une diminution significative de la trésorerie disponible sur nos comptes en banque.

Le montant de l'actif réalisable est de 5 293 € (contre 3925 € en 2017). Il correspond au stock des numéros de la Tribune Fonda, aux exemplaires d'*Après le Leviathan* et au stock des jeux Faire ensemble 2020.

Le passif

Le passif est constitué des ressources de la Fonda : les fonds propres (passif immobilisé) et les dettes (passif circulant).

Les fonds propres de la Fonda sont en forte baisse du fait du résultat déficitaire de l'exercice 2018. Ils se portent à 50 044 € (contre 98 162 € en 2017, 72 612 € en 2016 et 138 470 € en 2015).

Pour mémoire, l'APPOS nous avait accordé en 2017 une nouvelle subvention d'investissement de 8 000 €. Celle est reprise progressivement pour couvrir l'amortissement sur 3 ans du nouveau site Internet de la Fonda, ce qui explique la diminution de la ligne subvention d'investissement.

Le total des dettes de la Fonda est en hausse par rapport à 2017 et s'élève à 133 366 € (contre 122 148 € en 2017), principalement à cause des engagements à réaliser sur subvention (ou fonds dédiés).

Le montant des provisions pour risques et charges s'élève à 27 400 € correspondant à la provision pour indemnités de fin de carrière de Florence Grelet. Le maximum des IFC dues à la liquidation de la retraite étant atteint, il n'a pas évolué par rapport à 2017.

Valorisation des contributions volontaires

Le total des contributions volontaires en nature se porte à 134 886 € (contre 248 417 € en 2017).

Comme les années précédentes, nous avons évalué les contributions volontaires dont la Fonda a bénéficié. Cette valorisation comptable est essentielle pour donner une image fidèle des ressources mobilisées sur le projet de la Fonda, fussent-elles non-monétaires.

Mais à la différence des autres années, nous menons de plus en plus de projet en partenariat avec d'autres acteurs (PANA, CIS, Expérimentations...) pour lesquelles nous ne mesurons pas l'apport des contributions des partenaires. C'est ce qui explique la diminution des contributions volontaires.

Conformément au principe de gestion désintéressée, le temps passé par les responsables bénévoles dans leurs fonctions électives n'est pas non plus valorisé. Nous avons en revanche valorisé :

- Le coût estimé des salles mises à disposition gratuitement pour l'organisation de nos événements et réunions.
- Les heures de travail fournies gratuitement à la Fonda par des bénévoles pour des missions internes à l'association (secrétariat de rédaction de Tribune Fonda, comités éditoriaux, groupes de travail Faire ensemble 2030 etc...)
- Les heures de travail fournies gratuitement à la Fonda par des experts dans le cadre de nos travaux ou rencontres débats, ou la rédaction d'articles
- Le temps passé par les bénévoles dans les représentations extérieures non rémunérées.
- Le temps passé par les bénévoles pour des interventions externes.
- Le mécénat de compétences ou prestations en nature dont la Fonda a bénéficié.

Pour l'année 2018, les apports en nature sont évalués comme suit :

- **Les mises à disposition de salles** sont valorisées à hauteur de **38 650 €** (NUMA - La Terrasse, Carrefour des associations parisiennes, Avise et Aide et Action principalement)
- **Le bénévolat** représente **1720 h d'engagement (soit quasiment 1 ETP)**, valorisé à **96 236 €**.

L'heure de travail bénévole est valorisée au coût horaire chargé du plus haut salaire de l'association, soit 56 €.

Un récapitulatif détaillé est disponible sur demande.

Nous n'aurions jamais pu mener à bien toutes nos activités sans l'apport précieux de nos bénévoles : qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Pour conclure

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter le déficit d'exploitation au report à nouveau 2019.

Je remercie les bénévoles, les partenaires associés et les partenaires financiers de la Fonda, ainsi que toute l'équipe de la Fonda pour leur contribution constante à la bonne gestion de notre association.

Carole Sarkis, Trésorière

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIF	BILAN AU 31/12/2018			BILAN AU 31/12/2017	PASSIF	BILAN AU 31/12/2018	BILAN AU 31/12/2017
	valeurs brutes	amort. & provisions	valeurs nettes				
Actif immobilisé					Fonds propres		
Immobilisations incorporelles	47 036,69 €	17 843,36 €	29 193,33 €	10 924,01 €	Fonds associatifs	130 000,00 €	130 000,00 €
Immobilisations corporelles	35 806,85 €	29 955,52 €	5 851,33 €	8 097,99 €	Report à nouveau	- 41 761,55 €	- 61 036,01 €
Immobilisations financières	12 050,79 €	70,62 €	11 980,17 €	11 848,24 €	Résultat de l'exercice	- 44 877,04 €	19 274,46 €
					Subvention d'investissement	6 682,28 €	9 923,15 €
TOTAL IMMOBILISATIONS	94 894,33 €	47 869,50 €	47 024,83 €	30 870,24 €	TOTAL DES FONDS PROPRES	50 043,69 €	98 161,60 €
Actif réalisable					Provisions pour Risques et Charges		
Stocks d'ouvrages	5 293,36 €		5 293,36 €	3 924,56 €	Provision pour risques et charges	27 400,00 €	27 400,00 €
					Fonds dédiés sur subventions	41 000,00 €	- €
Actif circulant					Dettes		
Créances membres et partenaires	54 163,55 €	200,00 €	53 963,55 €	93 622,96 €	Fournisseurs et comptes rattachés	8 076,52 €	18 026,46 €
Autres créances	3 938,13 €		3 938,13 €	7 857,00 €	Dettes fiscales et sociales	55 990,72 €	75 822,62 €
Disponibilités comptes sur Livret	36 365,47 €		36 365,47 €	64 081,90 €	Autres Dettes	898,92 €	898,92 €
Disponibilités (autre que caisse)	33 985,25 €		33 985,25 €	17 526,22 €			
Caisse	243,74 €		243,74 €	100,93 €			
Charges constatées d'avance	2 595,52 €		2 595,52 €	2 325,79 €	Produits constatés d'avance	- €	- €
TOTAL ACTIF REALISABLE ET CIRCULANT	136 585,02 €	200,00 €	136 385,02 €	189 439,36 €	TOTAL DES DETTES	133 366,16 €	122 148,00 €
TOTAL GENERAL ACTIF	231 479,35 €	48 069,50 €	183 409,85 €	220 309,60 €	TOTAL GENERAL PASSIF	183 409,85 €	220 309,60 €

COMPTES DE RESULTAT DU 01 JANVIER 2018 AU 31 DECEMBRE 2018

CHARGES	31/12/2018	31/12/2017	PRODUITS	31/12/2018	31/12/2017
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats	8 481,20 €	10 379,11 €			
Autres Achats	2 639,80 €	1 962,75 €	Production vendue	23 321,92 €	29 885,48 €
Services extérieurs	90 003,53 €	226 167,88 €	Subventions publiques	191 250,27 €	131 826,73 €
Autres services extérieurs	39 581,64 €	59 318,07 €	Subvention privées	96 000,00 €	95 000,00 €
Impôts et taxes	9 727,00 €	9 949,00 €	Cotisations	66 530,00 €	67 222,00 €
Rémunération du personnel	245 788,56 €	242 291,46 €	Dons Partenariat Souscriptions	140 656,18 €	144 000,00 €
Charges sociales	111 636,27 €	110 162,94 €	Reprise provisions sur investissements	- €	- €
Dotation aux amortissements	14 610,79 €	5 181,52 €	Autres produits gestion courante	989,87 €	225,74 €
Dotation aux provisions	200,00 €	1 800,00 €	Transferts de Charges	1 640,00 €	15 790,07 €
Autres charges	5 339,84 €	4 337,04 €	Report de ressources	- €	204 500,00 €
Engagements à réaliser sur subvention	41 000,00 €	- €	Produits financiers	264,34 €	636,86 €
Charges financières	- €	- €			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	569 008,63 €	671 549,77 €	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	520 652,58 €	689 086,88 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	145,00 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 479,01 €	1 882,25 €
TOTAL DES CHARGES	569 008,63 €	671 694,77 €	TOTAL DES PRODUITS	524 131,59 €	690 969,13 €
EXCEDENT D'EXPLOITATION		19 274,46 €	INSUFFISANCE D'EXPLOITATION	44 877,04 €	
TOTAL GENERAL	569 008,63 €	690 969,23 €	TOTAL GENERAL	569 008,63 €	690 969,13 €
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Secours en nature	- €	- €	Bénévolat	96 236,00 €	231 217,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et services	38 650,00 €	17 200,00 €	Prestation en nature	38 650,00 €	17 200,00 €
Personnel bénévole	96 236,00 €	231 217,00 €	Dons en Nature	- €	- €
TOTAL	134 886,00 €	248 417,00 €	TOTAL	134 886,00 €	248 417,00 €

Annexe

Au bilan, avant répartition de l'exercice clos le trente et un décembre deux mil dix huit, dont le total est de 183 409.85 Euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de compte, dont le total des produits est de 524 131.59 Euros et dégageant une insuffisance de - 44 877.04 Euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2018.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association le 20 mars 2019.

Exposé des principes et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels ont été respectées.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement de présentation n'a été effectué par rapport à l'exercice précédent.

Actif immobilisé

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général s'appliquant aux associations.

Immobilisations incorporelles et corporelles

En application des règlements comptables, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Evaluées de façon fiable.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunts, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

La facture d'Appui Développement du CRM du 30 novembre 2018, émise par la société Codeconut pour 2 700.00 € TTC a été enregistrée en immobilisation en cours dans l'attente de la réalisation complète du CRM.

Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon la méthode linéaire :

- Selon la durée d'utilisation réelle de chaque type d'immobilisations, et à compter de leur mise en service
- Ou selon les durées d'usage en application de la mesure de simplification applicable aux PME.

Les durées appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

- | | |
|--|------------|
| - Logiciels, Site internet, Logo | 2 à 5 ans |
| - Aménagements et agencements | 10 ans |
| - Matériels de bureau et informatiques | 3 à 5 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 à 10 ans |

Lorsque des indices de pertes de valeur apparaissent, une provision pour dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale et les créances font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsqu'un risque de non recouvrement apparaît.

Aucune provision pour dépréciation de ces créances n'a été constatée à la clôture de cet exercice

Les valeurs mobilières de placement

Aucune valeur de placement n'a été souscrite au cours de l'exercice.
La trésorerie disponible est placée périodiquement sur des comptes sur livret.

Les fonds propres

Libellés	Montant Début exercice	Affectation du résultat	Autres Mouvements	Montant Fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise :	130 000.00			130 000.00
Réserves :				
Report à nouveau définitivement acquis	- 61 036.01	+19 274.46		- 41 761.55
Résultat net de l'exercice définitivement acquis (N-1)	19 274.46	- 19 274.46		0,00
Résultat net de l'exercice N			- 44 877.04	-44 877.04
Subventions d'investissement	+ 9 923.15	- 3 240.87		+ 6 682.28
TOTAL	+ 98 161.60	- 3 240.87	- 44 877.04	+ 50 043.69

Provisions pour risque et charges

La provision pour I.F.C. n'a pas été réajustée au 31 décembre 2018, son montant est donc identique à celui du 31 décembre 2017, soit : 27 400.00 €

Le montant total des provisions pour risques s'élèvent, au 31 décembre 2018, à 27 400.00 €

Fonds dédiés

La convention conclue pour trois ans avec les Centres Sociaux (FCSF), pour un montant de 16 000.00 € se ventile comme suit : 2018 : 5 000.00 €, 2019 : 7 000.00 €, 2020 : 4 000.00 €. En conséquence, 11 000.00 € ont été enregistrés en fonds dédiés.

La convention conclue pour trois ans avec la CAF 76, pour un montant de 40 000.00 € se ventile comme suit : 2018 : 10 000.00 €, 2019 : 20 000.00 €, 2020 : 10 000.00 €. En conséquence, 30 000.00 € ont été enregistrés en fonds dédiés.

Autres informations

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 4 100.00 € H.T.

L'effectif moyen de l'association est de 5.66 personnes équivalent temps plein pour l'année 2018 contre 5.72 personnes équivalent temps plein pour l'année 2017.

Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Les dirigeants mandataires sociaux ne sont pas salariés.

Immobilisations

	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations, acquisitions, créations	Diminutions, cessions, rebuts	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de Prospection	2 000,00 €		2 000,00 €	0,00 €
Logiciels informatiques	4 911,73 €		2 880,00 €	2 031,73 €
Site internet	13 392,00 €	35 736,00 €	11 682,00 €	37 446,00 €
Logo	4 858,96 €			4 858,96 €
Immobilisations incorporelles en cours	8 779,20 €	29 656,80 €	35 736,00 €	2 700,00 €
Total I	33 941,89 €	65 392,80 €	52 298,00 €	47 036,69 €
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	8 922,00 €			8 922,00 €
Matériel de bureau & Informatiques	13 417,27 €	976,65 €	1 535,92 €	12 858,00 €
Mobilier de bureau	14 026,85 €			14 026,85 €
Total II	36 366,12 €	976,65 €	1 535,92 €	35 806,85 €
Immobilisations financières				
Titre de participation	1 418,64 €			1 418,64 €
Dépôt de garantie loyer	4 884,00 €			4 884,00 €
Autres immobilisations financières	5 616,22 €	131,93 €		5 748,15 €
Total III	11 918,86 €	131,93 €	0,00 €	12 050,79 €
Total Général	82 226,87 €	66 501,38 €	53 833,92 €	94 894,33 €



Variation des amortissements

	Montant de l'amortissement en début de l'exercice	Augmentation, dotation de l'exercice	Diminution : amortissements afférents aux sorties	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de Prospection	2 000,00 €		2 000,00 €	0,00 €
Logiciels informatiques	4 911,73 €		2 880,00 €	2 031,73 €
Site Internet	12 138,00 €	10 496,67 €	11 682,00 €	10 952,67 €
Logo	3 968,15 €	890,81 €		4 858,96 €
Total I	23 017,88 €	11 387,48 €	16 562,00 €	17 843,36 €
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	5 204,50 €	1 487,00 €		6 691,50 €
Matériel de bureau & Informatiques	9 036,78 €	1 736,31 €	1 535,92 €	9 237,17 €
Mobilier de bureau	14 026,85 €			14 026,85 €
Total II	28 268,13 €	3 223,31 €	1 535,92 €	29 955,52 €
Total Général	51 286,01 €	14 610,79 €	18 097,92 €	47 798,88 €



Variation des provisions

	Montant au début de l'exercice	Augmentation, dotation de l'exercice	Diminution, reprise sur l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour charges d'exploitation	27 400,00 €			27 400,00 €
Total I	27 400,00 €	- €	- €	27 400,00 €
Provisions pour dépréciation				
Provisions sur titres de participation	70,62 €	- €	- €	70,62 €
Provisions pour dépréciation clients	- €	200,00 €	- €	200,00 €
Total II	70,62 €	200,00 €	- €	270,62 €
Total Général	27 470,62 €	200,00 €	- €	27 670,62 €



Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif Circulant			
Fournisseurs (avances et acomptes versés)	- €	- €	
Créances membres et Partenaires et comptes rattachés	54 163,55 €	54 163,55 €	
Personnel et comptes rattachés	- €	- €	
Organismes sociaux et comptes rattachés	1 530,00 €	1 530,00 €	
Etat et autres collectivités publiques	2 408,13 €	2 408,13 €	
Débiteurs divers	- €	- €	
Charges constatées d'avance	2 595,52 €	2 595,52 €	- €
Total I	60 697,20 €	60 697,20 €	- €
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	- €		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	- €		
Prêts et avances consentis aux associés	- €		



Etat des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus	A plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	- €	- €		
Emprunts et dettes financières diverses	- €	- €		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 076,52 €	8 076,52 €		
Personnel et comptes rattachés	18 081,69 €	18 081,69 €		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 609,43 €	34 609,43 €		
Etat et autres collectivités publiques	3 299,60 €	3 299,60 €		
Dettes sur immobilisations	- €	- €		
Autres dettes	898,92 €	898,92 €		
Produits constatés d'avance	- €	- €	- €	- €
Total I	64 966,16 €	64 966,16 €	- €	- €
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	- €			
Prêts et avances consentis aux associés	- €			



Fonds dédiés

Nature	Montants initiaux	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisations en cours d'exercice	Engagements à réaliser sur les ressources affectés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Fonds reçus en 2018 reportés sur 2019 et 2020					
▣ Autres activités ou Etudes					
FCSF	16 000,00 €	16 000,00 €	5 000,00 €		11 000,00 €
CAF76	40 000,00 €	40 000,00 €	10 000,00 €		30 000,00 €
Total	56 000,00 €	56 000,00 €	15 000,00 €	- €	41 000,00 €

DETAIL DES PRODUITS

Produits	Bilan au 31/12/2018	Bilan au 31/12/2017
Produits d'exploitation		
Production vendue		
Abonnements tribune	5 455,41 €	7 253,40 €
Ventes publication(s)	2 212,58 €	2 162,94 €
Fonda 30 ans	- €	15,16 €
Jeux de cartes	644,50 €	1 223,00 €
Livre " Le Léviathan "	37,90 €	19,67 €
Livre " Oser l'intérêt général "	- €	5 716,94 €
Travaux / Colloques (Pt Déj, Séminaires...)	5 161,00 €	540,00 €
Interventions	9 160,00 €	12 250,00 €
Produits des activités annexes	45,53 €	- €
Droits d'Auteur	605,00 €	704,37 €
Total	23 321,92 €	29 885,48 €
Subventions publiques		
FSE	23 007,25 €	369,69 €
CR IDF Emploi Tremplin	2 500,02 €	10 250,04 €
Fonjep DJEPVA	7 107,00 €	7 107,00 €
DJEPVA - CPO	50 000,00 €	50 000,00 €
DJEPVA FDVA Formation	- €	2 100,00 €
HCESSIS ex DIESS	35 000,00 €	40 000,00 €
INJEP	10 000,00 €	10 000,00 €
Mairie de Paris	12 000,00 €	12 000,00 €
C.A.F. 76	40 000,00 €	- €
F.S.D.P. Ministère de la Culture	11 636,00 €	- €
Total	191 250,27 €	131 826,73 €
Subventions privées		
CDC	60 000,00 €	60 000,00 €
Malakoff	- €	15 000,00 €
Chorum	20 000,00 €	20 000,00 €
Fédération des Centres Sociaux	16 000,00 €	- €
Total	96 000,00 €	95 000,00 €
Cotisations		
Cotisations Membres	10 960,00 €	11 562,00 €
Contributions Partenaires Associés	55 570,00 €	55 660,00 €
Total	66 530,00 €	67 222,00 €
Autres produits		
MACIF - Mécénat	- €	34 000,00 €
Fondation SNCF - Mécénat	5 000,00 €	50 000,00 €
Fondation CREDIT COOPERATIF - Mécénat	35 000,00 €	30 000,00 €
La France s'engage - Mécénat	20 000,00 €	- €
Domplus - Mécénat	10 000,00 €	- €
Fondation de France - Mécénat	28 250,00 €	- €
Souscriptions (Etudes)	- €	30 000,00 €
Partenariat MACIF ADES	40 000,00 €	- €
Remboursement de frais	2 406,18 €	3 790,07 €
Dons divers - Produits divers de gestion courante	989,87 €	225,74 €
Total	141 646,05 €	148 015,81 €
Reprises sur provision		
Reprises sur prov.pour risques et charges	- €	- €
Total	- €	- €
Reports de ressources sur subventions		
MALAKOFF MEDERIC	- €	4 750,00 €
FONDATION SNCF	- €	50 000,00 €
Confédération du CREDIT MUTUEL	- €	11 400,00 €
DELOITTE	- €	9 500,00 €
Fondation EDF	- €	9 500,00 €
MNT	- €	9 500,00 €
SECOURS POPULAIRE	- €	9 500,00 €
INJEP	- €	97 500,00 €
Fondation de France - CREDIT MUTUEL	- €	2 850,00 €
Total	- €	204 500,00 €
Transferts de charges		
Transfert charges d'exploitation	1 640,00 €	12 000,00 €
Total	1 640,00 €	12 000,00 €
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	520 388,24 €	688 450,02 €
Produits financiers		
Produits de participations	9,47 €	9,47 €
Autres produits financiers	254,87 €	627,39 €
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	264,34 €	636,86 €
Produits exceptionnels		
Libéralités reçues	238,14 €	157,75 €
Reprise provision pour investissement	3 240,87 €	1 724,60 €
Produits des cessions d'éléments d'actifs	- €	- €
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 479,01 €	1 882,35 €
TOTAL des produits	524 131,59 €	690 969,23 €

Détails des charges

Charges	Bilan au 31/12/2018	Bilan au 31/12/2017
Achats		
Impressions jeux de cartes et Tribune	8 210,00 €	4 007,00 €
Impressions livres	- €	5 663,25 €
Impressions divers	1 640,00 €	- €
Variation de stock	- 1 368,80 €	708,86 €
Total	8 481,20 €	10 379,11 €
Autres achats		
Fournitures d'entretien	105,64 €	225,98 €
Fournitures de bureau et informatiques	2 534,16 €	1 736,77 €
Total	2 639,80 €	1 962,75 €
Services extérieurs		
Site internet	3 548,22 €	7 652,16 €
Location bureaux + charges locatives	29 304,00 €	29 304,00 €
Locations salle de réunion	360,00 €	550,00 €
Location matériel	4 728,10 €	4 602,15 €
Maintenance du Matériel	7 697,01 €	8 146,98 €
Assurances	1 509,24 €	1 477,32 €
Etudes et recherches	31 470,00 €	163 687,00 €
Documentation	443,36 €	449,70 €
Frais de colloques et séminaires	10 943,60 €	10 298,57 €
Total	90 003,53 €	226 167,88 €
Autres services extérieurs		
Honoraires	18 480,00 €	17 423,00 €
Publicité Relations Publiques	182,40 €	- €
Catalogues et imprimés	328,00 €	24 000,00 €
Publication	- €	- €
Déplacements, missions et réceptions	12 188,48 €	9 552,67 €
Frais postaux et de télécommunications et coursiers	6 931,70 €	7 221,03 €
Frais bancaires	1 471,06 €	1 104,37 €
Divers	- €	17,00 €
Total	39 581,64 €	59 318,07 €
Impôts taxes et versements assimilés		
Taxe sur les salaires	4 977,00 €	5 516,00 €
Formation	4 750,00 €	4 433,00 €
Total	9 727,00 €	9 949,00 €
Salaires et traitements		
Salaires	239 054,25 €	235 777,33 €
Congés payés	525,73 €	2 707,03 €
Primes et Gratifications	3 866,58 €	1 460,00 €
Carte orange	2 342,00 €	2 347,10 €
Total	245 788,56 €	242 291,46 €
Charges sociales		
Urssaf et Pole Emploi	77 324,16 €	75 256,20 €
Retraite	24 712,25 €	23 629,02 €
Prévoyance	1 321,16 €	1 507,08 €
Chèque déjeuner & prestations	6 762,17 €	7 400,39 €
Médecine du travail et Pharmacie	1 047,60 €	798,00 €
Provisions charges sur Congés payés	322,34 €	1 282,25 €
Provisions charges sur Prime et Gratifications	- €	290,00 €
Autres charges de personnel	146,59 €	- €
Total	111 636,27 €	110 162,94 €
Dotations aux amortissements & provisions		
Dotations aux Amort. Immob. incorporelles	11 387,48 €	1 808,62 €
Dotations aux Amort. Immob. corporelles	3 223,31 €	3 372,90 €
Dotations aux prov. pour dep. T.P.	- €	- €
Dotations aux prov. pour dep. créances	200,00 €	- €
Dotations aux prov. pour charges d'exploitation	- €	1 800,00 €
Total	14 810,79 €	6 981,52 €
Autres Charges		
Redevances	657,00 €	- €
Charges diverses de Gestion courante	48,19 €	2,39 €
Cotisations liées à la vie statutaire	4 634,65 €	4 334,65 €
Total	5 339,84 €	4 337,04 €
Charges exceptionnelles		
Pénalités amendes fiscales et pénales	- €	145,00 €
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	- €	- €
Total	- €	145,00 €
Engagements à réaliser sur subventions		
Autres activités ou Etudes		
FCSF	11 000,00 €	- €
CAF76	30 000,00 €	- €
Total	41 000,00 €	- €
TOTAL DES CHARGES	569 008,63 €	671 694,77 €

La Fonda remercie ses partenaires financiers 2018

